

ARRETE N° 6076/A/302 /MINEDUB DU - 7 SEPT 2018
 portant nomination de responsables dans les services déconcentrés
 du Ministère de l'Education de Base.

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base,



ARRETE :

Article 1^{er} : Est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé au poste ci-après dans les services déconcentrés du Ministère de l'Education de Base :

DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DU SUD

SOUS-DIRECTION DES EXAMENS, CONCOURS ET DE LA CERTIFICATION

Sous-Directeur : Monsieur **ANDELA Joseph**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, Matricule **574 392-L**, précédemment en service à la Délégation Régionale de l'Education de Base du Centre, en remplacement de Monsieur ESSONO Louis Marie Cosmas, appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le - 7 SEPT 2018

Le Ministre de l'Education de Base,



YOUSOUF, née HADIDJA ALIM